

## La biodiversité

*La biodiversité tombée dans le langage courant à l'occasion du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992, est une ressource naturelle pour la vie quotidienne des hommes. Malheureusement, cette diversité biologique est menacée. Si les scientifiques évaluent le nombre d'espèces existant à environ 13 millions, nous serions aujourd'hui dans la sixième grande vague d'extinction de l'histoire de la Terre, la première depuis l'apparition de l'Homme. Il existe des défis qui engagent l'espèce humaine dans sa propre survie, au Nord comme au Sud.*

### Qu'est ce qu'une belle pelouse ?

On a souvent tendance à comparer une belle pelouse à un green de golf. Mais la pelouse soit disant « parfaite » est un milieu excessivement pauvre au niveau écologique car il est composé seulement de graminées (herbes), souvent posées à la hâte sur de la terre pauvre et compactée. Pour survivre dans des conditions aussi artificielles une telle pelouse a besoin d'engrais chimiques et de pesticides, coûteux et néfastes à l'environnement.

Et si on changeait de point de référence ?

Si on comparait la pelouse idéale à une pelouse fleurie et colorée qui attire par le fait même une quantité d'organismes utiles pour contrôler les infestations : oiseaux, insectes prédateurs ou autres ? une pelouse où vos enfants pourront se rouler sans danger et que votre chat pourra mâcher sans tomber malade ?

Ne seriez-vous pas fiers d'une telle pelouse ? ?

Ne serait-il pas plus simple, et surtout plus naturel, d'accepter la biodiversité dans votre pelouse ?

### Expérience de différents types de gestion réalisée à Grande-Synthe

<u>Parcelle 1 : Gazon soigné tondu à 3 cm</u> (type terrain de foot) Tonte 1 fois / semaine Fertilisation : 3 fois / an Désherbage sélectif : 1 fois / an	5 graminées
<u>Parcelle 2 : Gazon tondu à 6 cm</u> (type aire de jeux, espace vert urbain) Tonte : 1 fois / 15 jours Pas de fertilisation ni de désherbage sélectif	20 plantes présentes sous forme de rosettes
<u>Parcelle 3 : Gazon tondu à 10 cm</u> (type espaces verts moins fréquentés) Tonte : 1 fois / 15 jours avec rupture entre la mi-mai et fin juin	30 plantes présentes

## Biodiversité ?

Le terme « **biodiversité** », entré dans le langage courant à l'occasion du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992, était déjà utilisé depuis plusieurs années par les scientifiques.

Biodiversité, contraction de « *diversité biologique* », expression désignant la **variété et la diversité du monde vivant**. Mais il ne faut pas réduire la biodiversité à un simple catalogue car c'est aussi l'**ensemble des relations entre tous les êtres et les groupes** sans oublier l'**influence d'autres éléments** (soleil, cycle de l'eau, astres, matières en décomposition...).

Dans son sens le plus large, ce mot est quasi synonyme de « *vie sur Terre* ».

La diversité biologique est la diversité de toutes les formes du vivant. Elle est habituellement subdivisée en trois niveaux :

- La diversité génétique, qui correspond à la diversité des gènes au sein d'une espèce (diversité intraspécifique).
- La diversité spécifique, qui correspond à la diversité des espèces (diversité interspécifique).
- La diversité écosystémique, qui correspond à la diversité des écosystèmes présents sur Terre.

Source : <http://fr.wikipedia.org>

## Le rôle de la biodiversité ?

La biodiversité a contribué de nombreuses façons au développement de la culture humaine, et, en retour, les communautés humaines ont joué un rôle majeur (et pas toujours dans le bon sens) en terme d'évolution de la diversité aux niveaux génétiques, et spécifiques.

Pour les hommes, la biodiversité est avant tout une **ressource** naturelle pour la vie quotidienne, fournissant de la **nourriture** (cultures vivrières, bétail, poissons...), des **fibres** pour l'habillement, du **bois** pour le chauffage et la construction d'habitations, des **médicaments** et de l'**énergie**.

Les écosystèmes fournissent également des services tels que la **purification de l'eau, du sol et de l'air** (rôle dépoussiérant, fixation des gaz toxiques), la **stabilisation et la modération du climat**, la **diminution des conséquences des sécheresses** (inondations et autres désastres environnementaux), la **pollinisation des plantes** (y compris de nombreuses plantes cultivées), la **réduction des nuisances sonores, l'ombrages...**

Source : <http://fr.wikipedia.org>

## Pourquoi préserver la biodiversité ?

Aux différents rôles joués par la biodiversité (et présentés ci-dessus), s'ajoute des motifs éthiques à sa préservation :

- Les hommes ont le devoir moral de ne pas éliminer les autres formes de vie.
- Selon le principe d'équité entre les générations, nous devons transmettre à nos enfants l'héritage que nous avons reçu.
- Les écosystèmes naturels et leurs espèces sont de véritables laboratoires pour comprendre les processus de l'évolution.

Extrait de  
« *La biodiversité* » ;  
Christian Lévêque ;  
*Que sais-je ?* ; PUF ; 1997

## **Conservation, préservation et protection... ?**

Bien que tout le monde ne soit pas d'accord sur le fait qu'une extinction massive soit en cours, la plupart des observateurs admettent la disparition de nombreuses espèces, et considèrent que cette diversité doit être préservée.

Il existe deux grands types d'options de conservation de la biodiversité :

- la conservation in-situ, c'est à dire des zones de protection : à l'échelle européenne le **réseau écologique Natura 2000** en est un exemple.

(Pour en savoir plus : <http://natura2000.clicgarden.net/>)

- la conservation ex-situ : la conservation de gènes dans des banques de semences est un exemple.

## **Quelle valeur donner à la biodiversité ?**

Si les ressources biologiques représentent un intérêt écologique pour la communauté, la valeur économique de la biodiversité est également de plus en plus mise en avant.

Edward WILSON (sociobiologiste) écrivait en 1992, que *la biodiversité est l'une des plus grandes richesses de la Planète, et pourtant la moins reconnue comme telle.*

Il ne peut y avoir de mesure unique objective de la biodiversité, mais uniquement des mesures relatives à des objectifs précis d'utilisation ou d'application.

## **Inventaire des espèces...**

En 2000, environ 1,8 millions d'espèces étaient connues (en majorité, des espèces de petites dimensions, comme les insectes), mais les scientifiques évaluent le nombre d'espèces existant à environ 13 millions (certaines estimations variant entre 3 à 100 millions d'espèces).

La biodiversité n'est pas distribuée de façon régulière sur Terre. La faune et la flore diffèrent selon de nombreux critères comme le climat, l'altitude, les sols... Le Brésil est considéré comme représentant 1/5ième de la biodiversité mondiale, avec 50 000 espèces de plantes, 5 000 vertébrés, 10 à 15 millions d'insectes et des millions de micro-organismes.

La France se situe au quatrième rang mondial pour le nombre d'espèces animales menacées et au neuvième pour la flore. Concrètement, 19% des vertébrés et 8 % des végétaux pourraient disparaître en Métropole.

## ET DANS LE NORD PAS DE CALAIS ..... ?

**Tableau n°1 Les espèces faunistiques et floristiques connues et menacées en 2001**

	Flore						Faune vertébrée							
	Plantes vasculaires		Bryophytes		Fonges		Mammifères terrestres		Oiseaux nicheurs		Reptiles		Amphibiens	
	connues	menacées	connues	menacées	connues	menacées	connus	menacés	connus	menacés	connus	menacés	connus	menacés
Nord - Pas-de-Calais	1 205	360	310	inconnu	3 275	520	55	17	163	59	5 (36)*	3	15	8

\* Le chiffre entre parenthèses indique le nombre d'espèces en France.

Source : associations de naturalistes - Diren.

Pour en savoir sur le patrimoine naturel national (inventaires,...), consultez :  
<http://inpn.mnhn.fr/>

## ET A VILLENEUVE D'ASCQ ... ? (inventaire 2005)

	Flore	Oiseaux	Papillons
Pôle Nature <sup>1</sup>	65	20	6
Pôle Essences locales et traditionnelles <sup>1</sup>	30	17	0
Pôle Zone Humide <sup>1</sup>	66	18	5
Pôle Milieux ouverts <sup>1</sup>	74	11	1
Pôle Faune <sup>1</sup>	56	13	2
Pôle Ourlets et lisières <sup>1</sup>	61	10	3
Pôle Jardin des senteurs et des couleurs <sup>1</sup>	43	12	1
Pôle Entomofaune <sup>1</sup>	56	19	0
Pôle Milieux boisés <sup>1</sup>	54	18	2

Source : Mémoire de stage de Caroline DUCATILLON ; 2005

1 : se reporter à l'annexe n°1

## Menaces sur la biodiversité !!!

A la demande des Nations-Unies, plus de 1 300 experts originaires de 95 pays ont ainsi passé au crible les écosystèmes de la Planète. Résultat : il apparaît que l'Homme a modifié les écosystèmes plus rapidement et plus profondément au cours des cinquante dernières années qu'à tout autre moment de son histoire. **S'il suffit de cinquante ans**

**pour que nombre d'espèces disparaissent, il faut en revanche des centaines de milliers d'années pour que d'autres apparaissent.**

L'indice « planète vivante » indique qu'entre 1970 et 2000, l'indice des populations terrestres a de par le monde diminué de 35%, l'indice des espèces marines a lui baissé d'environ 35% et l'indice des populations d'eau douce a chuté de 55%. Nous serions aujourd'hui dans la **6<sup>ème</sup> grande vague d'extinction** de l'histoire de la Terre, la première depuis l'apparition de l'Homme. Chaque année, entre 17 000 et 100 000 espèces disparaissent de notre Planète. Le *Monde diplomatique* indique qu'entre

*Pour en savoir plus consultez le « Rapport planète vivante 2002 » :*  
[http://www.wwf.fr/empreinte\\_ecologique/planetviv02.pdf](http://www.wwf.fr/empreinte_ecologique/planetviv02.pdf)

cinquante et trois cent espèces animales et végétales s'éteignent chaque jour.

Michael NOVACEK (American Museum of Natural History de New York) indique qu'il n'est pas irréaliste de prévoir que nous aurons exterminé la moitié de toutes les espèces vivantes au milieu du XXIème siècle.

**Consultez la liste rouge de l'UICN :**  
<http://www.iucnredlist.org/>

**Consultez la liste des espèces menacées en France :**  
[http://www.chez.com/reptilvar/liste\\_rouge\\_des\\_especes\\_menacees.htm](http://www.chez.com/reptilvar/liste_rouge_des_especes_menacees.htm)

#### *Exemples d'espèces menacées en France :*



*Machaon Corse :*  
Menacé d'extinction



*Chamois de la Chartreuse :*  
Gravement menacé d'extinction



*Vipère d'Orsini :*  
Menacé d'extinction

#### *Exemples d'espèces régionales en forte régression :*



Alouette lulu



Moineau friquet



Hirondelle rustique

## **Pourquoi ces menaces sur la biodiversité ?**

Pour la plupart des spécialistes ces pertes sont dues aux **activités humaines** (pression foncière, éclairage public abusif, infrastructure routière,...), L'évolution de **l'environnement planétaire** (amincissement de la couche d'ozone, changements climatiques), **la pollution atmosphérique** ainsi que **la pollution des sols et de l'eau** sont des menaces supplémentaires, à la fois sur les cycles de vie des espèces, et sur leurs habitats.

**Le changement climatique étant très rapide** comparé aux variations passées, certaines espèces n'auront pas le temps d'évoluer et de s'adapter pour survivre. D'autres se déplaceront vers des latitudes plus élevées ou en altitude pour trouver des conditions de vie plus favorables.

Certaines n'auront pas la possibilité de migrer car les villes et les routes constituent des obstacles parfois infranchissables. A l'inverse, certaines espèces pourraient bénéficier d'une amélioration de leurs habitats. On observe déjà des floraisons plus précoces chez certaines plantes et l'avancée des dates de migration chez des oiseaux. Cela crée des situations difficiles pour certains animaux qui ne trouvent plus la nourriture appropriée pour leur petits nés en avance.

A la **déforestation** s'ajoute l'exploitation d'essences de bois (souvent exotiques) aujourd'hui devenues rares ou en voie de disparition. Il est donc important de veiller à l'origine du bois . Pour cela il existe des labels tel que *FSC*. *Pour en savoir plus sur ce label et*

*les autres, consultez sur le site de la ville de Villeneuve d'Ascq le document « Labels et logo à gogo, mieux identifier pour mieux consommer » .*

**La disparition des deux tiers de la superficie des zones humides** originelles françaises à un rôle important dans la menace sur la biodiversité. Plus de 50% des espèces d'oiseaux dépendent des zones humides et 30% des espèces végétales remarquables et menacées en France y sont inféodées. *Pour en savoir plus sur les zones humides, consultez l'IFEN (Institut Français de l'Environnement :* <http://www.ifen.fr/zoneshumides/index.htm>

## **> Différents moyens sont utilisés afin de réintégrer la biodiversité en ville :**

### **La Gestion différenciée :**

La gestion différenciée, comme l'indique son nom, est une gestion différente, variable selon les secteurs et les paysages, mais qui est avant tout plus respectueuse de l'environnement.

Cette démarche s'inclut totalement dans le développement durable, puisqu'elle a à la fois un intérêt écologique en permettant une augmentation de la biodiversité, économique en terme de modification

des fréquences de tonte et des matériels utilisés pour la gestion des espaces verts, et enfin social en intégrant les habitants dans cette perspective et en leur donnant à apprécier de nouveaux paysages par

l'intermédiaire de parcours ciblés.

Le premier objectif de la gestion différenciée et de **favoriser** le développement, ou tout au moins **le maintien de la biodiversité**. Cela passe par des plantations d'espèces régionales, des modes de gestion différents et favorisant une augmentation de la biodiversité, des moyens

de désherbage non polluants et plus respectueux de l'environnement...

Un autre but de la gestion différenciée est de créer ou de rétablir des **corridors biologiques** (ce que l'on appelle la « trame verte ») afin de lutter contre la fragmentation des habitats et de permettre la communication entre les

populations, de façon à maintenir leur diversité.

L'intérêt de cette démarche est qu'elle est accessible à tous, et peut être mise en place aussi bien dans les espaces publics que dans les jardins des particuliers ou les espaces verts des entreprises. Tous ceux qui le souhaitent pourraient avoir leur « petit coin de nature » personnel.

**Une petite précision s'impose** : la gestion différenciée n'est pas synonyme d'abandon du terrain : les sites choisis seront toujours entretenus, mais tout simplement de façon moins intensive.

En tant qu'élément du développement durable, l'application de la gestion différenciée peut également influencer sur d'autres parties de l'Agenda 21, telles que :

- La ressource en eau : la pollution des cours d'eau et des nappes phréatiques peut être limitée grâce au désherbage alternatif; par ailleurs, nous pouvons mettre en place des moyens d'économiser l'eau utilisée pour les espaces verts, en récupérant l'eau de pluie pour arroser les massifs, en mulchant<sup>1</sup>, ou en privilégiant les espèces locales moins gourmandes en eau.
- La pollution lumineuse, qui perturbe gravement les animaux nocturnes ainsi que les oiseaux lors de leurs migrations. Le renouvellement de l'éclairage urbain, avec prédilection des lampadaires éclairant uniquement vers le bas, mais aussi un éclairage moins puissant et mieux réglé aurait des conséquences positives à la fois écologiquement et économiquement.
- La revalorisation des déchets verts pour fabriquer du compost ou de mulch, ce qui permet de diminuer le volume de déchets communaux.

Un certain nombre de communes se sont déjà engagées dans la gestion différenciée : Rennes, Grande-Synthe, Saily sur la Lys,... pour plus d'information sur les actions de ces villes en terme de gestion différenciée, consultez le site : [www.gestiondifferentiee.org](http://www.gestiondifferentiee.org) ;

Un certain nombre de guide y sont téléchargeables :

***Mieux comprendre la gestion différenciée des espaces verts***  
***Guide gestion différenciée - Pour un fleurissement raisonné des villes***

---

<sup>1</sup> D'une manière générale, un mulch représente une couverture ou une couche de matériau disposé à la surface du sol. Il peut être composé de matériau divers comme des végétaux ou des résidus de végétaux morts, des graviers ou du sable, des films de polyéthylène. Le comportement du mulch est influencé par sa densité de répartition et son épaisseur, sa couleur, ses propriétés hydriques ou thermiques.

## *Et sur Villeneuve d'Ascq, comment ça marche ?*

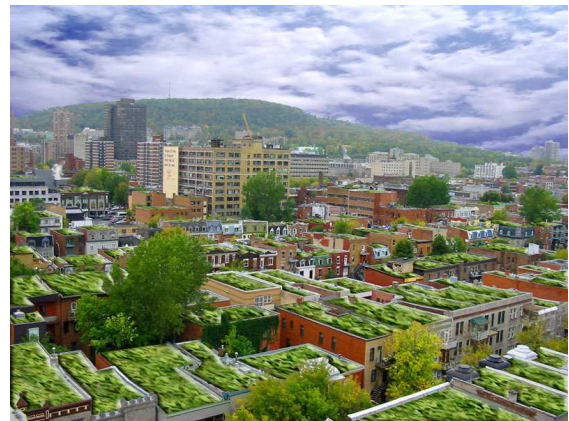
Une étude sur la ville a été réalisée par un bureau d'études, qui a défini une thématique par quartier, selon les potentialités d'aménagement et de gestion identifiées. Pour en savoir plus, consultez le document présentant les actions de la ville en terme de biodiversité.

### *Limitation de l'emploi de produits chimiques*

Certaines villes ont limité l'utilisation des produits chimiques, d'autres en ont complètement interdit l'utilisation pour leurs espaces verts. Pour cela ces villes sont retournées à des pratiques horticoles plus traditionnelles, ainsi qu'à la mise en place d'un plan de gestion « harmonieux » des espaces permettant d'aboutir au maintien et au développement de la biodiversité sur le territoire communal.

### *La Terrasse Végétalisée :*

Les procédés de végétalisation des terrasses et toitures permettent la mise en place d'une végétation sur les ouvrages revêtus d'un complexe d'étanchéité et résistant à la pénétration des racines.



*Représentation imaginaire.*

*Source : Vie des plastiques ; décembre 2004*

Les avantages de la toiture végétalisée sont:

- La rétention importante d'eau permettant une diminution des dimensions des conduits d'évacuation d'eau.
- La fixation des poussières et des matières toxiques présentes dans l'air. Dans les zones urbaines, la présence d'immeubles hauts freine le vent et empêche un brassage efficace de l'air. Cela favorise le climat typique de nos grandes villes : températures

élevées, humidité minime et grande concentration de pollution.

- L'amélioration de la durée de vie du toit : protection des intempéries, de l'exposition aux U.V. et aux dégradations mécaniques.
- La réduction du niveau sonore : jusqu'à 3 dB pour les bruits réfléchis et 8 dB pour les bruits directs.

- L'augmentation de l'isolation et de l'inertie thermique. Cette inertie thermique vaut également par temps chaud. La couverture végétale, l'ombre, la vaporisation (l'eau contenue dans la terre),

concourt également à l'efficacité thermique du bâtiment.

- Un habitat naturel pour les animaux et les plantes.
- L'utilisation d'un espace habituellement inutilisé.

### *La campagne « Verdissons nos murs » à Lille :*

L'opération " Verdissons nos murs " a pour objectif d'apporter un peu de verdure sur les façades lilloises. Ce verdissement touche à ce jour les bâtiments municipaux, les cités d'habitations Lille Métropole Habitat et les particuliers. Plus de 272 plantes grimpantes sont en cours de colonisation des murs lillois. Chaque particulier ayant décidé de " verdir " sa maison avec des plantes grimpantes peut obtenir une subvention.



*Source : site de la ville de Lille*

## > La Nature en ville et sa dimension sociale et pédagogique :

### *Les Jardins communautaires et familiaux*

Le **jardin communautaire** est une forme de gestion en commun d'un terrain par un groupe d'habitants.

Alors que les associations de jardins familiaux, ou jardins ouvriers, distribuent des parcelles à cultiver, les jardins communautaires restent indivisibles. Les cultures, potagères ou d'agrément, sont décidées en commun et exploitées en commun.

En France, le concept s'est ancré à Lille, d'où il essaime progressivement. Les "jardins communautaires" sont cultivés collectivement, et la production est distribuée à l'ensemble des jardiniers ou bien vendue au profit de ces mêmes jardiniers. Ces jardins communautaires ont une démarche plus écologique et plus respectueuse de la biodiversité.

*Pour en savoir plus, consultez :*

- L'association des Amis des Jardins Ouverts et Néanmoins Clôturés : [www.ajonc.org/](http://www.ajonc.org/)
- La Fédération nationale des jardins familiaux : [www.jardins-familiaux.asso.fr](http://www.jardins-familiaux.asso.fr)

*Source : <http://fr.wikipedia.org>*

## *Création de mini jardins dans les écoles, aménagement paysager des courées,...*

### > Illustrations de la préservation de la biodiversité au-delà de la ville :

- **Les Parcs naturels nationaux** : on dénombre aujourd'hui 7 parcs de ce type en France. Ils ont la vocation de protection de lieux qualifiés de monuments naturels et culturels d'importance nationale et internationale. En savoir plus : <http://www.parcsnationaux.org/accueil/>

- **Les Parcs naturels régionaux** : Les Parcs naturels régionaux sont créés pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. Peut être classé "Parc naturel régional" un territoire à dominante rurale dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité, mais dont l'équilibre est fragile.

En savoir plus : <http://www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr/fr/accueil/>

- **Les Réserves naturelles nationales** : Une réserve naturelle est un espace naturel protégeant un patrimoine naturel remarquable par une réglementation adaptée tenant aussi compte du contexte local.

En savoir plus : <http://www.reserves-naturelles.org/presentation/definition.asp?arbo=0.0>

- **Le réseau Natura 2000** : est un ensemble de sites naturels, à travers toute l'Europe, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales et de leurs habitats.

En savoir plus : <http://natura2000.clicgarden.net/>

- **Le bocage** : est un réseau de haies et de talus plus ou moins connectés, il assure la liaison de milieux contrastés : des bois, des landes, des prairies, et bien sûr des terres cultivées. Le bocage est un élément structurant du paysage et son rôle est désormais reconnu pour réguler les eaux de ruissellement, limiter l'érosion et maintenir la biodiversité dans les zones de culture.

### > Agir de manière individuelle pour favoriser la biodiversité <sup>2</sup> :

- Afin d'attirer la faune et la flore, plantez des haies et des arbres aux essences variées et aux floraisons éloignées, creusez une petite mare, laissez une partie de votre gazon en prairie, verdissez vos murs,.... **réalisez un Jardin au Naturel**. Plus d'informations seront données sur le Jardin au Naturel dans le document présentant les actions de Villeneuve d'Ascq en terme de biodiversité. Ce document est consultable sur le site de la ville de Villeneuve d'Ascq.

- Cultivez sur votre balcon ou votre terrasse des fleurs, plantes aromatiques, voire des légumes et de petits arbres fruitiers.

- Varier les espèces d'un même type de fruit ou de légume.

- Empêchez les mauvaises herbes de pousser en recouvrant le sol d'un mulch à base de foin, paillettes de lin, broyats, tontes de gazon séchées.

<sup>2</sup> Extrait de « Planète attitude, les gestes écologiques au quotidien », Editions du seuil, janvier 2006

Les traitements chimiques polluent durablement les cours d'eau et les nappes phréatiques. Evitez les traitements totaux, ils tuent sans distinction, nuisant ainsi aux vers de terre (qui aèrent le sol), aux insectes et aux oiseaux. Ils favorisent en outre la résistance de nombreux nuisibles, mais pas celle de l'utilisateur (accidents oculaires, irritations, etc). Il existe de nombreux moyens pour éviter cette pollution, qui permettent en outre d'obtenir les mêmes résultats que les produits chimiques :

- Favoriser la venue des insectes auxiliaires (coccinelles, etc.) en plantant des fleurs riches en pollen et en nectar. Laissez de petits abris naturels pour accueillir hérissons, oiseaux,..., que vous prendrez plaisir à observer et qui se régaleront d'insectes, de larves ou de limaces.
- Contre les limaces, confectionnez un piège avec un récipient rempli de bière.

Un français absorbe chaque année en moyenne 1,5kg de pesticides dans son alimentation.  
Source : *Le petit livret vert pour la Terre*,  
Fondation Nicolas Hulot.

- Réaliser votre engrais : compostez vos déchets de cuisine, les déchets végétaux du jardin, le papier et le carton (sans encres), les cendres, la sciures et les copeaux de bois. Pour en savoir plus, consultez le guide du compostage sur le site de l'ADEME : <http://www.ademe.fr/particuliers/Fiches/compost/index.htm>

Il est possible de composter 20 à 30% de nos ordures ménagères. Si chaque français compostait 25% de déchets, cela correspondrait à 80kg/an. Si 10 millions de français le faisaient, cela donnerait 800 000 tonnes de déchets en moins à traiter ( soit 60 millions d'euros d'économies pour la collectivité).  
Extrait de « *Planète attitude, les gestes écologiques au quotidien* », Editions du seuil, janvier 2006.

### A Villeneuve d'Ascq :

**Vous manquez de place pour faire votre compost, et vous ne possédez pas de broyeur ?**

En ramenant vos déchets verts au dépôt Colbert, vous pourrez repartir avec un sac de compost, et un samedi par mois, l'association « prêt du sol » broie vos branchages pour faire du paillage.

Renseignez vous auprès du Service Propreté : 0328765900

Pour en savoir plus sur les gestes individuels, consultez la rubrique *Adoptez la Planète attitude* du site WWF : [www.wwf.fr](http://www.wwf.fr)

## > Accords internationaux, communautaires et nationaux :

### *Accords internationaux (non-exhaustifs) :*

- *Convention de Ramsar*, 1971 : conservation des zones humides d'importance internationale.
- *Convention de Washington* (ou convention sur le commerce international des espèces de flore et de faune sauvages menacées d'extinction : CITES), 1973 : pour contrôler le commerce.
- *Charte mondiale de la nature*, 1982 : adoptée par l'assemblée générale des Nations Unies elle reconnaît que l'Homme fait partie intégrante de la nature et que sa survie dépend du maintien des écosystèmes naturels en état de bon fonctionnement.
- *Commission des ressources phytogénétiques (CRPG)*, 1983 : gérée par la FAO, elle a pour objectif (non contraignant) de trouver des consensus dans ce domaine
- *Convention sur la diversité biologique (CDB)*, signée par 168 pays en 1992, et appliquée en 1993. Le CDB est le cadre principal de l'action pour la préservation et l'utilisation durable et équitable de la diversité biologique. Le CDB offre également un cadre pour la mise en synergie et la collaboration entre les différents autres accords internationaux. Initiée par les Nations unies, **le 22 mai** de chaque année est l'anniversaire pour célébrer de la convention de Rio de 1992 sur la diversité biologique.

### *Accords communautaires (non-exhaustifs) :*

- *Convention de Berne*, 1979 : maintien de la diversité biologique par la convention des habitats naturels.
- *Convention de Bonn*, 1979 : conservation des espèces migratrices
- *Directive Habitats*, 1992 : maintien de la diversité biologique par la conservation des habitats naturels.
- *Natura 2000*. Le réseau Natura 2000 est composé de sites désignés spécialement par chacun des Etats membres en application des directives européennes "Oiseaux" de 1979 et "Habitats" de 1992. Pour en savoir plus : <http://natura2000.clicgarden.net/>

### *Mesures nationales (non-exhaustives) :*

- *Inventaires patrimoniaux* sous la responsabilité du Secrétariat Faune et Flore créé en 1979 et devenu en 1995 Service du Patrimoine Naturel du Muséum national d'Histoire naturelle. Il a pour mission d'établir l'inventaire des ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt faunistique et Floristique). Ces dernières ne font pas l'objet de réglementations particulières.
- Création des *Parcs naturels nationaux* en 1960
- Création des *Parcs naturels régionaux* en 1967
- Création des *Réserves naturelles nationales* en 1976

Un certain nombre des conventions et accords internationaux, communautaires et nationaux sont téléchargeables :

[http://www.fnh.org/francais/fnh/uicn/uicn\\_docs.htm](http://www.fnh.org/francais/fnh/uicn/uicn_docs.htm)

***Pour approfondir votre connaissance sur le sujet de la « biodiversité » et nourrir votre réflexion, des ouvrages sont disponibles à la médiathèque de Villeneuve d'Ascq :***

*<http://mediatheque.villeneuedascq.fr>*

- ❖ *La biodiversité*, par Lévêque Christian, 1997
- ❖ *La biodiversité*, par Buisson Lucien, 2000
- ❖ *Le grand massacre : l'avenir des espèces vivantes*, par Ramande François, 1999
- ❖ *Ecocide : une brève histoire de l'extinction en masse des espèces* par Broswimmer , Franz J., 2003
- ❖ *L'avenir de la vie par Wilson*, Edward O., 2003

***Pour en savoir davantage sur la biodiversité et les thèmes qui lui sont associés :***

- ❖ Stratégie Nationale de Recherche sur la biodiversité au service du Développement Durable : Institut français de la biodiversité : <http://www.gis-ifb.org/>
- ❖ Inventaires biodiversité - Conservation :  
Site de l'inventaire national du patrimoine naturel : <http://inpn.mnhn.fr>
- ❖ Fondation Nicolas Hulot : [www.fnh.org](http://www.fnh.org)
- ❖ La biodiversité : Qu'est que c'est ? A quoi sert-elle ? Comment la protéger ?  
Comment participer ?... Planète-Nature : [www.planete-nature.org](http://www.planete-nature.org)
- ❖ L'avenir de l'humanité ? Les enjeux de la biodiversité animale ?  
Biodiversité 2007 est un site proposé par Hubert Reeves et la Ligue ROC pour placer la biodiversité au cœur du débat des échéances électorales...  
Biodiversité 2007 : [www.biodiversite2007.org/](http://www.biodiversite2007.org/)
- ❖ L'Union Mondiale pour la Nature (UICN) : <http://www.iucn.org/>
- ❖ Futura Sciences : <http://www.futura-sciences.com/comprendre/d/dossier119-1.php>